



*Buss info*



*Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang*

Imprimé par : SAILLEY 88 LE THILLOT  
BUSS'info est sur <http://bussang.mairie.com>

Publication dirigée par : Alain VINEL :

N° 4 sept 2008

### **EDITO : POINT D'ETAPE APRES TROIS MOIS DE MANDAT**

Le 30 juin dernier, l'ensemble des élus s'est réuni pour dresser un premier bilan de notre action et débattre sur notre feuille de route pour les semaines suivantes.

Principal constat : la prise de fonction et l'installation du nouveau Conseil Municipal se sont déroulées de manière satisfaisante, compte tenu du contexte particulier dans lequel ont eu lieu les élections. Le changement d'équipe n'a pas occasionné de perturbations notables dans le fonctionnement des services municipaux, même si le personnel a dû s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et à un style différent de relations.

C'est pour apprendre à mieux se connaître et dans le but de travailler en meilleure intelligence, qu'une rencontre entre les Elus et ce Personnel a été organisée le 30 Mai.

Au sein de la municipalité, les responsabilités ont été réparties en fonction des compétences et des aspirations de chacun. J'ai le sentiment que notre complémentarité et notre cohésion nous permettront de réussir dans nos projets pour BUSSANG.

Afin de gagner en efficacité, nous allons développer le travail collaboratif grâce à l'informatique en réseau. Tous connectés à un serveur installé en Mairie, les Elus et le Personnel Communal vont pouvoir ainsi communiquer par mail en temps réel. Via Internet, la communication directe sera possible avec l'externe, pour celles et ceux qui ont accès et qui le souhaiteront (voir l'article ci-après).

L'une de mes principales préoccupations, à court terme, est de solutionner les nombreuses affaires juridiques que nous avons à instruire actuellement, tout en préservant les intérêts de la commune. Ce sont des dossiers complexes, qui prennent du temps et de l'argent et sur lesquels nous aurons à communiquer une fois les procédures menées à leur terme.

Pour l'avenir, des études sont en cours pour le réaménagement du centre du village. Ce sera le principal sujet qui sera abordé lors d'un séminaire de réflexion d'une journée en novembre, avec l'ensemble des Elus. Ensuite, sera venu le temps de la communication et de la concertation avant la prise de décision en réunion du Conseil Municipal. Le devenir de la Cure fait partie de ce projet et j'en profite pour remercier celles et ceux qui ont répondu à notre enquête (voir le résultat de cette enquête ci-après). Dans la mesure du possible, nous tiendrons compte des avis exprimés. Je tiens à ce que la conduite de ce dossier soit exemplaire pour qu'il ne soit pas que l'affaire des Elus, mais que l'ensemble des Bussenettes et Bussenets se l'approprie avant la phase de réalisation.

Enfin, je vous rappelle que BUSS'info est ouvert à vos propositions d'articles. Celui sur le commerce de proximité en est la première et belle illustration... alors n'hésitez pas !

A toutes et à tous, je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro de BUSS'info et vous donne rendez-vous pour le prochain édito.

**Votre Maire,  
Alain VINEL**

#### **Libre expression**

*Cette rubrique vous est consacrée, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions*

## RAPPEL

### ASSAINISSEMENT : Les dispositions de la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 applicables aux installations non collectives.

Vous êtes concerné si votre habitation n'est pas raccordée au réseau d'assainissement collectif de la commune.

La loi vous impose de réaliser l'éventuelle mise en conformité de votre installation dans un délai de 4 ans après son diagnostic.

Ce diagnostic sera réalisé par le SDANC (Syndicat Mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif) auquel la commune est adhérente et sera à la charge du propriétaire (63,30<sup>€</sup> TTC). Un contrôleur, mandaté par le SDANC, réalise l'état des lieux de l'installation, répond aux questions et adresse un compte rendu dans un délai d'un mois.

Actuellement, ce contrôleur, Madame TOUSSAINT, prend rendez-vous avec les propriétaires concernés afin de réaliser sa mission légale. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. Vous pouvez la contacter à 2E CONSEIL BP24 88480 ETIVAL ou au : 03 29 41 16 05

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la mairie ou au SDANC, 8 rue de la Préfecture 8088 Epinal CEDEX 9 (tel : 03.29.35.57.93 et mail : [sdanc@wanadoo.fr](mailto:sdanc@wanadoo.fr))

## Informations diverses

- L'abbé Claude DURUPT Vicaire général au Diocèse de Saint-Dié nous informe du départ en retraite de M. l'abbé Jacques DONTEUVILLE. A la fin de l'été il se retirera à la maison Saint-Pierre Fourier de Saint-Dié.

Il sera remplacé, début septembre, par l'abbé Yves FAGNOT comme curé des paroisses Bienheureux Frédéric OZANAM et Notre Dame des Neiges. Un prêtre retraité s'installera à Saint-Maurice sur Moselle à l'automne pour lui apporter son concours sur Bussang et Saint Maurice en particulier.

- Conseil Municipal des jeunes :

Nous l'avons annoncé dans notre profession de foi en Mars dernier, nous avons décidé de le faire. En effet, un groupe de réflexion est mis en place avec l'objectif de créer, avant la fin de l'année, un conseil municipal des jeunes, en prenant exemple sur les bonnes pratiques en la matière. Il est déjà envisagé de proposer à ce CMJ d'étudier la faisabilité de l'implantation d'un véritable « city park. » dans notre village... affaire à suivre donc !

- Projet de chaufferie bois :

Avec l'envolée du prix du pétrole, la rentabilité d'un tel projet est de plus en plus garantie. D'autres Communes s'y sont lancées, pourquoi pas BUSSANG pour assurer le chauffage de ses bâtiments ?

## Libre expression

### Principales suggestions et questions soulevées par les lectrices et les lecteurs de BUSS'info :

- Installer des miroirs à hauteur de la pharmacie et de la Mairie, car la traversée de la route nationale reste dangereuse.

*Réponse : Même si les emplacements ne sont pas faciles à trouver, on va étudier la faisabilité*

- Pour quand un véritable site Internet sur BUSSANG ?

*Réponse : C'est un projet qui verra le jour prochainement, avant la fin de l'année...c'est promis !*

- La Commune de BUSSANG envisage-elle de subventionner les installations d'énergie renouvelable ?

*Réponse : Non en ce qui concerne des ouvrages privés, car cela ne fait pas partie de ses attributions.*

- Un établissement bancaire ne pourrait-il pas s'installer au centre du village, près de la poste par exemple ?

*Réponse : Une agence bancaire seule n'est pas viable vu le potentiel local, mais dans le cadre d'un projet de point d'accueil multiservices pourquoi pas.*

- Des réunions publiques seront-elles organisées prochainement par la Municipalité ?

*Réponse : C'est tout à fait envisageable, sachant qu'à chaque réunion du conseil municipal ouverte au public, des échanges ont lieu avec l'ensemble des Elus.*

## ***La Cure : Les premiers résultats de l'enquête***

Nous avons reçu 12 réponses, 8 favorables à la démolition et 4 contre. Au-delà de la sécheresse des chiffres, on peut retirer de cette consultation que le coût de la réhabilitation et la sécurité sont les facteurs déterminants en faveur de la démolition alors que, pour les opposants, les aspects historiques, culturels et architecturaux l'emportent sur les autres critères. La quasi-totalité des réponses fait référence à la nécessité d'intégrer ce projet dans l'étude de l'aménagement du centre du village, ce qui sera fait.

Si l'enquête n'a pas eu le succès escompté en terme de nombre de réponses, elle aura au moins eu le mérite de poser le problème et de susciter beaucoup de réactions verbales. Pour la suite, vous pouvez continuer à nous écrire sur le sujet et vous aurez à nouveau l'occasion de vous exprimer quand le projet d'aménagement du centre entrera dans sa phase de concertation publique. La décision de restaurer ou de démolir sera prise ensuite.

## ***Le petit commerce : Que serions-nous sans lui, que ferions-nous sans lui... ?***

Pour répondre à ces interrogations, il suffit de s'adresser aux habitants des villages où le commerce de proximité a déserté et il ne faut pas aller bien loin pour en trouver. On vous répondra que c'est bien triste, qu'une certaine ambiance a disparu et que le lien social a beaucoup perdu. BUSSANG fait un peu exception avec ses nombreux magasins, cafés et restaurants. Certainement dû à sa situation géographique excentrée et à son activité touristique, c'est une chance pour ses habitants et un atout pour son économie. Mais la situation est très fragile, nous alerte un commerçant qui nous a proposé l'idée d'un article dans BUSS'info afin de sensibiliser les Bussenettes et les Bussenets sur les difficultés rencontrées. Notre commerce local ne peut pas vivre que du tourisme et, sans boutiques, le village aura moins d'attrait pour les vacanciers. Tout est lié, il faut en être conscient. Alors, pour que cet équilibre précaire soit maintenu, pour que notre village garde sa vie, son attrait et ses services aux personnes âgées notamment, il est impératif de réaliser certains de nos achats localement... et, avec le prix de l'essence, nous pourrions même faire souvent des économies.

## ***Informatique : La Municipalité à l'heure des NTIC***

La municipalité a décidé de créer un espace de travail collaboratif faisant recours aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Ainsi, le Maire, ses Adjoints et le Personnel Communal vont pouvoir communiquer en temps réel grâce à leur ordinateur raccordé au réseau informatique de la Mairie ou à Internet par le téléphone.

Un serveur informatique sera installé en Mairie afin de gérer les accès au réseau interne et de sécuriser les informations mises en commun sous forme de fichiers. Compte tenu de ses compétences en la matière, Sébastien COLIN jouera le rôle d'administrateur du système.

Chaque abonné au réseau aura une adresse informatique dédiée et facile à retenir par tous du type : *sebastienfrancois@mairiebussang.fr*, *alainvinel@mairiebussang.fr*, ....

La proximité entre les différents acteurs, Elus et Personnels Municipaux, sera donc nettement renforcée par des échanges et une mise en commun d'informations accélérées et mieux structurées.

Mais surtout, grâce à l'accès au réseau Internet, la communication externe sera sensiblement améliorée puisque nous allons passer d'une seule adresse Internet actuellement pour la Mairie à douze. Quant à vous, en suppléments des canaux habituels pour nous contacter, vous aurez aussi la possibilité de communiquer directement par mail.

## ***Formation : C'est bientôt la rentrée...***

Invitée par l'ANPE de REMIREMONT, Madame Liliane BONNET, Conseillère Municipale, a participé, en juin dernier, à la bourse de l'apprentissage organisée par les professionnels de l'insertion professionnelle et de l'alternance. Elle a ramené une riche documentation sur les PAIO, ANPE, AFPIA, CFA, APC... et autres opérateurs de la formation, publics ou privés. Le but de cette manifestation était d'aider les demandeurs d'emplois, jeunes sans qualification, salariés et apprentis à trouver, changer ou garder un emploi.

Cette documentation est à votre disposition en mairie, ou si vous voulez en savoir plus sur l'offre de formation en Lorraine, la validation des acquis de l'expérience, les droits individuels d'accès à la formation, les métiers et le contrat d'apprentissage..., vous pouvez vous adresser directement à l'ANPE ou à INFFOLOR

TEL : 08 00 80 08 14 ou [www.inffolor.org](http://www.inffolor.org)

## TIBET: LE DRAPEAU QUI FAIT DEBAT

Sur décision de la Municipalité, le drapeau Tibétain a été accroché sur le fronton de la Mairie le 1<sup>er</sup> Août dernier et ce, pour la durée des jeux olympiques de Pékin. Cette initiative a fait débat au sein de la population et, pour que chacun comprenne bien le sens donné à l'événement, BUSS'info reprend l'intégralité du discours prononcé à cette occasion.

*« Même si notre principale priorité est la bonne marche des affaires de la commune, même si notre charge de travail est lourde et nos responsabilités importantes à assumer, nous nous devons aussi de nous intéresser à ce qui se passe autour de nous et ainsi prendre du recul par rapport aux préoccupations quotidiennes.*

*Dans quelques jours, le Monde va vivre au rythme des Jeux Olympiques. On ne va pratiquement plus parler que des exploits sportifs et le pays organisateur va profiter de la médiatisation de l'événement pour se façonner une image respectable alors que, pendant ce temps, la loi martiale qui ne dit pas son nom est imposée aux Tibétains.*

*A Lhassa, depuis les événements de mars et la reprise en mains de la situation par les Chinois, il faut être fou, inconscient ou ivre pour élever la voix, car on risque la mort au moindre soupçon d'irrespect à l'égard de la puissance en place. La présence militaire est écrasante, les journalistes sont empêchés de travailler librement, les contrôles d'identité incessants et la terreur est à présent imprimée dans les esprits.*

*C'est dans ce contexte que nous avons décidé d'accrocher le drapeau Tibétain sur la façade de la Mairie en signe de solidarité et cela pendant toute la durée des jeux. D'autres Communes voisines en ont fait de même car, dans ce domaine, les discours ne suffisent pas, seuls les actes, même symboliques, sont de nature à peser sur les événements et à faire bouger les lignes.*

*Au-delà du drame vécu par le peuple Tibétain, nous aimerions que notre geste rende également l'espoir à tous les oubliés du développement économique, à tous les ignorés de la mondialisation, à tous les exclus de la démocratie et à toutes les victimes humiliées par le fanatisme qu'il soit religieux ou politique de droite comme de gauche.*

*Nous savons que ces propos engagés vont peut être surprendre, mais nous pouvons craindre la répression finale une fois l'attention du Monde détournée. En effet, dans un passé pas si lointain, cela s'est déjà produit ailleurs et dans des circonstances similaires... certains anciens se rappellent encore des JO de Berlin. Cette fois-ci, compte tenu des moyens d'information dont nous disposons, nous ne pourrons plus dire « nous ne savions pas ». Même si les jeux olympiques sont une fête, la fête du sport, il est donc de notre responsabilité d'agir afin qu'au Tibet et ailleurs, les femmes et les hommes opprimés ne finissent pas par croire qu'on les a oubliés».*



En déclarant qu'on pouvait craindre certains événements une fois l'attention du Monde détournée par les jeux, j'aurais bien voulu me tromper. Malheureusement, depuis, la guerre sévit aux portes de l'Europe. Même symbolique, notre initiative n'en est donc que plus justifiée...

Patrick HANS Adjoint au Maire